

PERMETTRA DE CIBLER GÉOGRAPHIQUEMENT

LES ALERTES

0 00

Sortie du bassin de Bures (crue juin 2016)



Ces communiqués ne porteront donc pas sur les autres types d'inondations (débordement de réseaux, d'eaux pluviales ou d'eaux usées, ...).

Inscription à la téléalerte

Il est désormais possible de s'inscrire au système sur le site du SIAHVY. Inscription au système criterie

Dès maintenant, inscrivez vous afn d'être reférencé au mieux dans le cadre du système
diatet mis en place par le Syndicat de l'Evette.

Ces informations resteront confidentielles et ne seront en aucun cas divulguées à un
tiers pour le respect de votre vie privée.

Enregistrez-vous, quelques minutes auffisent !

S'inscrire.



Un code confidentiel est

envoyé par email au nouvel abonné, ce code est utilisé pour toute opération de consultation et/ou modification des informations.

Les numéros de téléphone doivent être renseignés par ordre de priorité

Comment êtes-vous contacté?

À intervalles réguliers, suivant l'intensité de l'épisode de crue, vous recevez ur message vous informant de la situation et de son évolution.

Lorsque l'épisode de crue est terminé, un message indiquant la fin de l'évènement vous est adressé.



AVERTISSEMENT

Ce service d'information sur les crues est gratuit, il ne se substitue pas aux autres dispositifs d'assistance qui peuvent exister.

Nous vous rappelons que la téléalerte repose sur l'exploitation d'un système informatique. La possibilité d'une coupure ne peut être totalement écartée. Aussi votre vigilance doit être maintenue lors des crues sur l'Yvette et de ses affluents.

Siège du SIAHVY (crue de juin 2016)